

# BASSINFOS



*Bassinfos est sur le net à [www.bassins.ch](http://www.bassins.ch)  
Bulletin communal avec copyright ©*

## Sommaire :

- Opération D'Artagnan
- Vide grenier
- Chantons un peu
- Eau potable
- Passeport

Commune de Bassins  
1269 BASSINS

Heures d'ouverture du bureau  
communal :

Du lundi au vendredi de 7h30 à  
11h30

Lundi soir : de 18h à 19h30

Le syndic est à votre écoute le  
lundi de 17h00 à 18h30 confirmer  
votre présence au bureau  
communal

Téléphone : 022 366 23 22

Qualité de l'eau

Calcium 10.3 mg/l

Magnésium 10.1 mg/l

Sodium 1.7 mg/l

Dureté 27.3 F

Assez dure

Population

Habitants 1046

Enfants scolarisés 174

Enfants UAPE 52

Dates des tirs militaires à Arzier :

Jeu 10 mai 07 de 17h30 à 19h00

Jeu 14 juin 07 de 17h30 à 19h30

Samedi 18 août 07 de 9h00 à  
11h30

Entrées piscine 2005-2006

65799 +7244 par rapport à 04-05

## Séance d'information

La Municipalité invite la popula-  
tion :

**Le jeudi 3 mai 2007 à 20h00**

**À la Grande Salle**

Pour une séance d'information  
sollicitée par la gendarmerie vau-  
doise au sujet de l'opération  
d'Artagnan.



**Vide grenier printanier**  
**Grande salle de Bassins**

**Samedi 28 avril**  
**09h00 - 17h00**

Venez nombreux trouver des trésors

Petite restauration,

pâtisseries maison

Comité des fêtes de Bassins

**Chantons un peu !**

A Bassins, il y a quelques années existait un chœur mixte qui unis-  
sait les villages de Bassins et Trélex.

Que de bons moments passés ensemble !

Voyages en Crête, Vienne, Poretèques, etc. la population ayant  
presque doublé, pourquoi ne pas recréer tout cela.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de Monsieur  
Antoine Briachetti au 022 366 23 61 en laissant son nom, adresse et  
numéro de téléphone.

D'ici fin juin et selon l'intérêt une séance d'information sera fixée.

Tous les âges, toutes les nationalités sont les bienvenus.

## Photos pour passeport

La municipalité tient à rappeler certaines règles en matière de qualité de photographie pour passeport.

Les bords arrondis sont à bannir de vos photos. Ils peuvent entraîner des problèmes lors du traitement de l'image, car une surface de visage plus grande est désormais exigée.

Pour les passeports biométriques, la requérante ou le requérant se présente auprès d'un centre de saisie biométrique après avoir déposé sa demande auprès de sa commune de domicile ou de sa représentation suisse à l'étranger, afin que soit prise une photo passeport numérique.

Vous trouverez d'autres informations utiles sur le site [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch). Un tableau d'exemples de photos y figure également.

## Nouvelle loi sur l'Accueil de Jour des Enfants

### VOUS GARDEZ DES ENFANTS CHEZ VOUS? CECI VOUS CONCERNE

La loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2006, demande que *"les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable des enfants, doivent y être autorisées"* (art. 15 de la LAJE).

**Maman de jour :** Il est donc de votre devoir d'annoncer votre activité et de demander à être agréée, d'ici au **1<sup>er</sup> septembre 2007**.

Le non-respect de ces obligations pourrait entraîner des sanctions (interdiction de garde et amende).

Dans votre région, la coordinatrice des mamans de jour peut vous informer et vous accompagner dans cette démarche.

### PARENTS A LA RECHERCHE D'UNE MAMAN DE JOUR

Il vous incombe d'insister auprès de la personne qui s'offre d'accueillir votre enfant chez elle, qu'elle entreprenne les démarches pour y être autorisée, ceci conformément à l'article 15 de la LAJE.

### LA COORDINATRICE DU RESEAU POUR GENOLIER ET ENVIRONS

Madame Sylvette **CRAUSAZ** se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches au tél. no **022/366.31.44**.

LA MUNICIPALITE

La commune de Bassins a aussi signé un accord avec la commune de Begnins au niveau de la crèche. Le bureau communal peut vous renseigner 022 3662322.

## Eau potable

Dans le cadre de l'amélioration de notre réseau d'eau potable, nous procédons actuellement à la mise aux normes SSIGE du réservoir des Siaux datant de 1956.

Cette mise en conformité a pour but de garantir une meilleure défense incendie, d'améliorer et de conserver une eau de source de grande qualité sans agent de traitement chimique en conservant toutes ses origines minérales caractéristiques de notre Jura.

Nous ferons tout pour limiter au maximum les perturbations d'approvisionnement liées à ces travaux programmés sur 4 semaines. Ces travaux ne provoquent pas d'interruptions d'eau. En fonction de la journée, certains abonnés du réseau supérieur ( Depuis le Battoir jusque vers les Plattets côté chemin du Sétif) peuvent remarquer une baisse de pression. Il n'y a pas de risque pour votre installation. Vous pouvez purger quelques minutes votre installation.

Nous vous prions d'ors et déjà de nous excuser de ces quelques désagréments et nous vous remercions de votre compréhension.

En cas de doute, vous pouvez appeler le 0797945572 ou le greffe le matin 0223662322.

Nous profitons aussi de vous informer que durant les mois de mai à septembre des essais de pompage à plein régime vont être effectués sur le puits artésien et les 2 autres puits situés à la Vy de Le Vaud et aux Bretonnières .

Notre but consiste à démontrer par la pratique le bon fonctionnement de notre approvisionnement en eau et de préparer l'avenir. Une étude appelée plan directeur communal des eaux a été menée et nous vérifions si notre potentiel « eau » permet de réaliser des interconnexions supplémentaires, sans préjudice notre développement futur. Les conditions climatiques extrêmes que nous vivons sont très intéressantes d'un point de vue hydrologique.